



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Lundi 2 novembre : face au chaos organisé par le ministère, le SNUDI-FO 94 appelle les personnels à se réunir pour la défense des revendications

Le Recteur a convoqué en urgence les organisations syndicales siégeant au Comité Technique Académique ce vendredi 30 octobre concernant la préparation de la rentrée du 2 novembre.

Pendant cette réunion, il a appris par le ministère que le cadrage national prévu pour « rendre hommage à M. Paty » et « réaffirmer les valeurs de la République » n'était plus d'actualité, pour cause de « *sécurité à assurer aux abords des établissements* » : tous les élèves seront donc accueillis dans les écoles dès 8h30 sur l'emploi du temps normal, seules seraient maintenues la minute de silence et la lecture de la lettre de Jean Jaurès en fin de matinée.

Ce n^{ième} rebondissement illustre les soubresauts destructeurs orchestrés par le ministère qui, dans le cadre des contre-réformes successives et de la généralisation des mesures d'austérité, menacent les fondements même de l'école de la République.

Dans cette même réunion, le Recteur a commenté le protocole sanitaire sorti la veille à 22h : « *Le principe est l'accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire* ». Mais pour répondre à l'exigence de « *limitation des brassages* », aucune solution n'est proposée : « *Je fais confiance aux chefs d'établissement et aux directeurs d'école, ils ont jusqu'au 9 novembre pour trouver une solution. Je n'ai pas de baguette magique, je ne suis pas Mary Poppins, la mise en œuvre de ce protocole ne pourra qu'être progressive* ».

Les collègues, les familles apprécieront : d'un côté, un Président de la République qui justifie un reconfinement immédiat car « *chaque heure compte* », de l'autre un ministre de l'Éducation nationale qui prend son temps et laisse personnels et élèves évoluer dans les mêmes conditions qu'avant l'accélération brutale de la circulation du virus !

Symbole de cette cacophonie, au moment même où le Recteur disait explicitement : « *Hors de question de remettre en cause les emplois du temps de façon généralisée ! Dans un lycée comme Jean-Jaurès Montreuil que je connais bien, les emplois du temps sont trop complexes, on ne peut pas y toucher* », la direction de ce même lycée envoyait une circulaire à tous les collègues annonçant des modifications dans les emplois du temps pour répondre aux préconisations du protocole sanitaire...

Concernant les personnes vulnérables, les possibilités d'ASA, la Directrice des Ressources Humaines a précisé : « *Nous attendons la nouvelle circulaire de la fonction publique, mais on peut imaginer qu'on reviendra aux conditions fixées en mars* ». Là encore, une circulaire rectorale sera publiée...dès que les informations seront disponibles.

Concernant les conseils d'école, les animations pédagogiques et autres réunions institutionnelles, le Recteur a indiqué que, pour lui, plus aucune de ces réunions ne devait se tenir en présentiel.

Au sujet des attestations à fournir pour les parents accompagnateurs des élèves, le SNUDI-FO a rappelé que cette tâche était chronophage et qu'il n'est pas dans les attributions des directeurs d'école de produire ces attestations.

Durant cette réunion, les représentants de Force Ouvrière ont rappelé leurs revendications (lire notre déclaration) :

- **La défense de la liberté pédagogique individuelle**, dans le respect des programmes nationaux, est ici notre boussole. Aucun collègue ne peut se voir imposer une parole en cours qu'il n'aurait pas choisie, même au nom d'un hommage national à un collègue victime d'un crime atroce pour avoir exercé sa propre liberté pédagogique
- **La défense des « valeurs de la République »** commence par la défense de l'égalité des droits. Or, cette égalité des droits est remise en cause par les mesures ministérielles : suppression du baccalauréat national, refus du remplacement des professeurs absents, au risque d'une inégalité de fait des élèves devant l'instruction, protocoles à géométrie variable entraînant de très grandes disparités entre les établissements...

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats – 94000 CRETEIL ☎ 01.43.77.66.81
Fax : 01.43.77.31.29 – email : 94snudifo@gmail.com – internet : snudifo94.fr –  snudifo94 -  @SNUDIFO94

- **La défense de l'école de la République**, laïque, publique, gratuite ? Elle exige l'abrogation de toutes les contre-réformes qui ont accentué l'autonomie des établissements, attaqué les principes fondamentaux de la laïcité et mis l'accent sur la « territorialisation : réforme du Baccalauréat, réforme des collèges, sélection à l'entrée à l'université, réforme des rythmes scolaires, statut hiérarchique du directeur et autonomie des écoles...)
- **La défense de l'école de la République** ? Elle passe par le recrutement massif, de façon urgente, des enseignants nécessaires pour alléger les effectifs dans les classes et permettre à chaque élève de reprendre le cours de sa scolarité dans un contexte sanitaire si difficile.
- **La défense de l'école de la République** ? C'est, en ce moment de pandémie, protéger les personnels et les élèves contre le virus, et prendre toutes les mesures indispensables dans ce sens, à commencer par recruter tous les agents techniques nécessaires pour nettoyer les locaux et désinfecter tout ce qui doit l'être et fournir des masques chirurgicaux (au minimum) pour tous et des masques FFP2.

A ces revendications, le Recteur a répondu (extraits) :

- « *Vous demandez un recrutement massif, mais dans quels locaux met-on les élèves ?* » C'est sûr qu'en n'ayant rien anticipé depuis les 8 derniers mois, en ayant refusé de débloquer des moyens extraordinaires, le ministère s'est interdit de trouver des solutions à cette question !
- « *Vous demandez un recrutement massif, mais où sont les ressources humaines derrière ? Concernant la liste complémentaire, je ne recruterai pas des gens dont le niveau est insuffisant !* ». Quel mépris pour les centaines de collègues ... et pour le jury du concours qui, en les plaçant sur la liste complémentaire a estimé que leurs résultats aux épreuves du concours leur permettaient d'enseigner !
- « *Sur le nettoyage, il y a ce qui relève des agents, mais il y a aussi ce qui relève de chacun d'entre nous. Je nettoie moi-même mes poignées de mon bureau ; au rectorat, on fait tous ça !* ». Doit-on commenter cette attaque frontale contre nos statuts ?

Provocations ? Ou dérobades d'un fonctionnaire d'autorité qui ne sait plus quoi répondre tant il devient évident pour tous que la politique d'enveloppe fermée, la politique d'austérité mise en place depuis des années, et particulièrement cette année, ne peut conduire l'école qu'au chaos, ne peut conduire qu'à la remise en cause des statuts et la mise en danger de la santé des personnels ?

Le SNUDI-FO 94 réaffirme l'impérieuse nécessité de la mise en place d'un véritable plan d'urgence pour répondre aux revendications définies par les collègues. Il rappelle que dès le 5 avril, dans une déclaration commune, les syndicats du département SNUDI-FO, SNUipp-FSU et CGT déclaraient en commun « **Au vu des conditions exceptionnelles de la prochaine rentrée, des postes supplémentaires doivent être attribués à titre exceptionnel, à toutes les écoles du département afin de permettre qu'une génération entière d'enfants, parmi les plus fragiles, ne soit pas sacrifiée. Nous aurons besoin d'organiser partout, particulièrement dans les quartiers où les difficultés sociales sont les plus importantes, des dédoublements de classe dans beaucoup de niveaux, des petits groupes, des séances personnalisées, des suivis individuels pour rattraper les inégalités qui se seront inévitablement creusées, pour permettre à des milliers d'enfants de redevenir des élèves et de reconstruire l'école. Pour rétablir les liens avec les familles, tenir des équipes éducatives ... les décharges de direction devront être augmentées.** »

Lors du CDEN du 24 avril était adopté à la quasi unanimité un vœu exigeant **un plan d'urgence pour le Val-de-Marne de plusieurs centaines de postes, véritable plan de rattrapage pour nos élèves.**

Le SNUDI-FO 94 appelle tous les collègues à se réunir, dès le 2 novembre, pour définir les revendications concernant la protection sanitaire et les conditions de travail et prendre sans attendre toutes les initiatives nécessaires pour les faire valoir et obtenir satisfaction. Un préavis de grève a été déposé.

Le SNUDI-FO 94 soutiendra et appuiera auprès de la direction académique tous les cahiers de revendications qui lui seront transmis.

Le SNUDI-FO 94 informe qu'en Seine-St-Denis, un appel à la grève le 17 novembre a été lancé par une large intersyndicale départementale (syndicats des personnels de l'Education Nationale, syndicats des agents techniques) sur la base de ces revendications.

Créteil le 30 octobre 2020

Se syndiquer, le premier des droits qui permet de faire respecter tous les autres !

Rejoignez le SNUDI FO 94 !

L'adhésion vaut pour un an à compter du règlement

<http://snudifo94.fr/adhesion/>